CLAIRAMAG'

Magazine municipal de la Ville de Claira / N°1

Hiver 2021

P.04
VOS ELUS
Votre nouvelle équipe municipale

P.10
CANTINE
Du nouveau dans les assiettes

P.16
SECURITÉ
Télé-alerte
Mairie Vigilante

VILLE DE
CLAIRA

SOMMAIRE

4 ACTION MUNICIPALE

10 ENFANCE ET JEUNESSE

12 URBANISME

14 CCAS

15 CULTURE : RAFAEL GRAY

16 SÉCURITÉ

18 EN BREF

19 TRIBUNE

LES NUMÉROS UTILES

Pompiers 18

Police Secours 17

Police municipale 04 68 28 31 50
tapez 2

Samu 15

Enfance maltraitée 119

Hôtel de Ville 04 68 28 31 50

Bibliothèque 04 68 38 78 12

Urbanisme 04 68 28 31 50
tapez 4

Doléances voiries 04 68 28 31 50
tapez 1

CCAS 04 68 28 31 50
tapez 8

Régie cantine 04 68 28 31 50
tapez 5

Claira Mag, trimestriel d'informations édité par la Mairie de Claira / Directeur de la publication : Marc Petit / Rédaction et Maquette : Service Communication/ Photos : ©Ville de Claira, @Freepik : impression : G.A.G. / Nombre d'exemplaire : 2 500 ex./ papier recyclé

p.14

p.8

Chères Clairanencques, Chers Clairanencs

Parce que lire son journal municipal, c'est un peu exercer sa part de citoyenneté, j'ai souhaité mettre en place un magazine pour vous tenir informés sur l'action de la Ville et sa vie locale avec des dossiers thématiques. Ce nouveau rendez-vous sera trimestriel. Entre chaque numéro, vous recevrez la gazette communale «Bon Dia», qui elle, vous communiquera mois par mois l'actualité clairanencque. Ce premier "Claira Mag" est l'occasion de vous présenter la nouvelle équipe que j'ai l'honneur de conduire depuis l'installation du Conseil municipal le 3 juillet 2020. Une équipe déjà dans l'action, à votre écoute et pleinement investie dans les premières réalisations du mandat... même si ce début de mandat, je ne vous le cache pas, est un peu «curieux» du fait de la crise sanitaire qui nous prive de vraies rencontres, si nécessaires à notre rôle d'élus de proximité.

Le projet, validé fin juin par les électrices et les électeurs, sera progressivement mis en œuvre durant six ans. Mais pour se projeter dans l'avenir, il faut pouvoir partir d'une situation claire. **Notre arrivée à la mairie n'a pas été sans surprise**. Au sein de l'administration, il manquait de nombreux agents. Partis ou écartés et non remplacés, ils sont pourtant les piliers d'une bonne administration : pas de DGS (Directeur Général des Services), plus personne à la communication, au CCAS, etc. Locaux mal utilisés, destructuration des services, matériel vétuste qui pénalise notre administration et donc les administrés. Face à ce triste constat, nous avons travaillé pour mettre en place de nouvelles bases solides - travail non visible aujourd'hui mais nécessaire pour des services publics performants et actuels.

Et que dire de la **situation financière très dégradée** de la commune dont nous héritons. La CRC (Chambre Régionale des Comptes) est venue contrôler les six dernières années de gestion de notre ville. Ce bilan impartial est révélateur, même si je ne suis pas encore autorisé à vous le dévoiler publiquement. Cela viendra et vous comprendrez alors mieux notre situation financière.

Mais vous avez pu le constater, être réactif, c'est la volonté de notre majorité municipale. La crise sanitaire, qui perdure, a largement dicté nos premières semaines d'action municipale. C'est ensemble que nous faisons face à la crise de la Covid-19, une crise autant sanitaire, qu'économique mais aussi une crise sociale. Nous avons réactivé la banque alimentaire, véritable rôle d'amortisseur de la crise sociale pour les plus démunis. La Ville a également pleinement joué son rôle d'acteur et de soutien auprès de nos petits commerces. Pas de doute **la solidarité n'est pas un vain mot**. C'est une valeur pilier que nous, élus de la majorité mettons en œuvre dans le cadre de toutes nos politiques publiques. Nous ne le faisons pas seuls mais grâce aux agents de la Ville, du CCAS, grâce à celles et ceux qui composent le tissu économique, associatif, culturel, sportif local. Avec mon équipe, nous voulons vous assurer de notre chaleureux soutien en cette période particulière et de notre **détermination à concrétiser nos projets**.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Claira Mag'
Journal municipal de la Ville de Claira
Courriel : communication@claira.fr
Tél : 04 68 28 31 50
Retrouvez toute l'actualité sur *claira.fr*
Nom de compte : Ville de Claira

Marc Petit
Maire de Claira et Vice-président de la C3SM

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal clairanenc se compose de 27 élus : le maire, 8 adjoints au maire, 11 conseillers municipaux de la majorité (dont 4 conseillers délégués auprès du maire) et 7 conseillers de l'opposition.

Marc PETIT
Maire
2e Vice-président de la Communauté de Communes C3SM

Les élus de la majorité

Nathalie DENIS
1ère ADJOINTE
Environnement

Jean PUGINIER
2e ADJOINT
Vie de la commune et associative & 9e Vice-président de la C3SM

Joëlle ESTELA MÉTOIS
3e ADJOINTE
Urbanisme & 7e Vice-présidente de la C3SM

Guy WALCZAK
4e ADJOINT
Finances & Conseiller Communautaire C3SM

Marie-France ROFIDAL
5e ADJOINTE
Affaires Sociales

Jean-Louis VINCIGUERRA
6e ADJOINT
Travaux, voiries et services techniques

Isabelle LE MOUÉE
7e ADJOINTE
Ecoles, Centres de Loisirs, Jeunesse et Culture

Alain BUFFET
8e ADJOINT
Sécurité à la personne et aux biens

Frédéric NICOLEAU
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Risques Naturels

Marjorie GONZALES
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Artisans et commerçants & Conseillère communautaire C3SM

Camille CAVERIBÈRE
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Petite enfance

Manuel GOMEZ
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Embellissement, tranquillité et salubrité publiques

Nadira M'ZOURI

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
CCAS & 13e Vice-présidente de la C3SM

Laurent CARTIGNY

CONSEILLER MUNICIPAL
Enfance et jeunesse

Jennifer DUBECQ

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Vie culturelle

Jean-Claude BAÑULS

CONSEILLER MUNICIPAL
Artisans et commerçants

Joël GIULIANI

CONSEILLER MUNICIPAL
Vie associative

Myriam POUILLAUDE

CONSEILLER MUNICIPAL
Petite enfance

Nathalie BURIN

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
Embellissement, tranquillité et salubrité publiques

Les élus de l'opposition

Angélique SORLI

CONSEILLÈRE MUNICIPALE &
Conseillère communautaire C3SM

Alain QUINTO

CONSEILLER MUNICIPAL

Marie-Line GIRO

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Michel BARBÉ

CONSEILLER MUNICIPAL

Fabienne LINOSSIER

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Jean-Marie NOGUER

CONSEILLER MUNICIPAL

Stéphane BAÑULS

CONSEILLER MUNICIPAL

EN DIRECT
du Conseil

La municipalité vous propose de suivre en direct les conseils municipaux.

Les séances sont filmées et sont retransmises depuis la Salle municipale.

Restez connectés.es avec Facebook, YouTube et claira.fr

MARC PETIT ELU MAIRE DE CLAIRA

La liste « Construisons ensemble l'avenir de Claira » est arrivée en tête du second tour des élections municipales et communautaires du 28 juin dernier. Le 3 juillet 2020, Marc Petit était élu Maire de Claira par le nouveau conseil municipal. Rencontre.

Comment s'est passé ce début de mandature ?

Marc Petit : Durant ces premiers mois, j'ai pu rencontrer un grand nombre d'administrés et je suis heureux des riches temps d'échanges qui se multiplient depuis mon élection. Moments encore plus précieux avec ces conditions sanitaires qui perturbent les rencontres en face à face. Nous arrivons à garder le lien. Et c'est ce que je souhaite : garder le lien coûte que coûte avec tous les administrés. Le principal enseignement que je tire de cette crise, depuis six mois maintenant, c'est que rien n'aurait été possible localement sans une coordination franche et efficace entre tous les acteurs : associations, agents muncipaux, élus et bénévoles. Ce rassemblement d'énergie, cette émulsion permet d'écrire l'avenir de Claira ensemble sans aucun doute ! J'en reste persuadé. «Construisons ensemble l'avenir de Claira» n'est pas qu'un slogan de campagne. C'est le projet que je porte pour chacune et chacun d'entre nous.

Après sept mois d'exercice, quel est votre sentiment ?

M. P. : Je mesure la responsabilité qui est la mienne et les attentes légitimes des habitants pour ce mandat. Pour cela, je n'ai pas hésité à mettre en pause ma vie professionnelle. Je suis actuellement en disponibilité afin de me consacrer pleinement à ce nouveau rôle de Maire et poser les bases que je souhaite. J'envisage ces 6 prochaines années avec enthousiasme et détermination ! Je crois que notre village est une commune ouverte, conviviale, dynamique, généreuse, attractive et attentive à tous... il faut juste la «dépoussiérer», réveler ses nombreux atouts. Je veux que Claira soit fière de ses talents, de son histoire et que notre commune s'engage pleinement pour assurer l'avenir des générations futures.
Préserver, protéger la qualité de vie ne veut pas dire s'endormir sur ses lauriers. Il faudra être innovant et imaginatif, nous nous y emploierons.

Quoi de neuf pour notre ville en 2021 ?

M. P. : Depuis les élections, la situation sanitaire et ses soubresauts deviennent les métronomes de notre vie municipale. La Covid rend ce début de mandature très particulier, mais n'altère en rien notre volonté de travailler efficacement. Certes les chantiers peuvent être légèrement décalés dans le temps. Nos premiers mois ont été et sont encore consacrés à l'accompagnement des personnes en difficulté et/ou en tension sur le plan économique comme les acteurs économiques si nombreux sur notre commune (bars, restaurants, chefs d'entreprise, artisans, commerçants).
En 2021 plusieurs thèmes sont prioritaires. Nous avons connu des inondations dévastatrices, je souhaite que nous ayons une meilleure gestion du risque inondation à Claira. A cette fin, pour être au cœur du débat, je suis vice-président

au SMBVA*. Un travail de fond sera réalisé pour sécuriser les lotissements.
Dès février, Claira retrouvera un marché - il prendra place aux Anciennes Ecoles et proposera des producteurs et commerçants du cru ! Un marché plein de vitalité, de couleurs et de saveurs vous attend à partir du 6 février.
Côté sécurité, nous venons d'adhérer à mairie Vigilante et travaillons sur la mise en place de la participation citoyenne avec la gendarmerie comme partenaire. Nous venons de recruter un nouveau policier municipal.
Le city stade est également en préparation. Son implantation est à l'étude. Cette liste n'est pas exhaustive, je donne rendez-vous à tous les administrés dans les prochains numéros de "Claira Mag" pour connaitre l'avancée de nos projets et chantiers.

Avez-vous les moyens financiers de vos ambitions ?

M. P. : Bien sûr, pour nous laisser la possibilité de concrétiser ces projets... nous devons avoir les finances adéquates ! Outre la crise sanitaire qui alourdit nos dépenses, mon début d'investiture a été également marqué par l'arrivée de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) en juillet. Elle est venue contrôler le bon usage des deniers publics de mes prédécesseurs. Le rapport définitif devrait nous parvenir au cours de ce trimestre. Dès réception, il sera rendu public. Sans divulguer des observations encore confidentielles, nous le constatons déjà dans notre quotidien : la situation financière de notre commune est tendue. On peut même dire que le budget de la commune est dans le rouge. Aussi je souhaite mener une politique prudente et rigoureuse. Je ne vous cache pas que l'exercice n'est pas simple pour boucler le budget. On le sait l'argent c'est le nerf de la guerre. Je rassure les Clairanencs, augmenter les impôts ne fait pas partie de nos choix. Je nous donne deux ans pour rétablir les finances avec rigueur mais aussi grâce à notre capacité à trouver de nouveaux financements. Preuve en est déjà, nous avons déposé notre candidature en octobre pour le programme de "Petites villes de demain" et elle a été retenue. Cela va nous donner les moyens de concrétiser certains de nos projets notamment du centre bourg.

Comment la nouvelle équipe municipale a-t-elle pris ses marques ?

M. P. : Nous avons rencontré les directeurs des services pour expliquer le changement de méthode. Historiquement, l'organisation était très centralisée. Je préfère la concertation et le travail d'équipe. Chaque élu est allé à la rencontre des équipes. Je leur fais confiance. Notre fil d'Ariane est commun : l'intérêt collectif et le cadre de vie confortable pour l'ensemble des clairanencs.

** SMBVA Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly*

PROJETS À VENIR

Installation du marché

Pas de hausse d'impôts locaux

Rénovation des écoles

Réaménagement du cœur de village

Programme culturel

Développer la participation citoyenne

Plan annuel de propreté

City stade

Déploiement des missions du CCAS

LES PERMANCES du Maire

Le maire reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de Ville le vendredi après-midi.

Demande de rendez-vous au 04 68 28 31 50

C'EST FAIT...

Après 7 mois voici les premières actions engagées

Rénovations des écoles (ici volets roulants).

Vitesse excessive : installation de radars pédagogiques.

Nuisances effacées : épaves et véhicules restés longtemps immobiles retirés.

Claira festif avec ses habits de Noël.

Etanchéité et climatisation refaites à la salle St-Gaudérique pour nos aînés.

Rencontre avec le Préfet M. Stoskopf.

Réunion Projet Urbain Partenarial.

Conseils Municipaux retransmis en direct.

Standard mairie en non stop de 8h à 20h.

Réunion SMBVA .

Soirée cinéma qui a rencontré un vif succès.

Dossiers aboutis pour le logement.

De nouveaux outils de communication.

Propreté des rues intensifiée.

Rénovation des Anciennes Ecoles et tremplin pour l'emploi avec le CAPEB 66.

Favoriser le commerce local - réalisation et diffusion de vidéos.

Réaménagement de la mairie.

Reprise des activités du Point Jeunes.

DU CHANGEMENT DANS LES ASSIETTES!

La commune a changé de prestataire pour les repas dans les restaurants scolaires. L'objectif est de permettre aux enfants de manger des repas adaptés à leurs besoins et de bonne qualité tant gustative que nutritive.

Le contrat qui liait la municipalité avec le précédent prestataire se terminait le 31 décembre 2020. La ville a mis à profit cette échéance pour revoir de nombreux critères précis tels que qualité, viande française, 50 % de produits régionaux et locaux, présence du bio, proximité, composition des menus, conditions de livraison, délais, et prix. Aussi depuis le 1er janvier 2021, la Ville a fait le choix d'adhérer au SYM Pyrénées-Méditerranée (Syndicat Mixte pour la Restauration Collective, l'Animation pédagogique et le transport Pyrénées-Méditerranée).

Ce changement se fera sans surcoût pour les familles. Chaque repas est composé d'une entrée, d'un plat, d'un fromage, d'un dessert et de pain. Pain qui provient de notre boulanger Clairanenc. Effectivement coté approvisionnements, le SYM P-M intègre dans ses menus des produits issus de circuits courts, afin de valoriser les ressources locales et de renforcer leur traçabilité. Au-delà du côté régional, le syndicat s'engage à garantir à nos jeunes élèves les viandes françaises VBF, VPF et volailles.

La cuisine centrale est à Perpignan. C'est une livraison en liaison froide, remise en température sur place. "Nous souhaitions aussi nous adapter en prévision de la loi EGalim. Cette loi prévoit que d'ici 2022, les établissements scolaires servant plus de 200 repas par jour, ce qui est notre cas, devront proposer 50 % de produits durables (Label rouge, AOP, AOC), dont 20 % de bio. Récemment au menu par exemple, un émincé de poulet Label rouge sauce forestière encore des fruits bio mais aussi des lentilles à la crème et pommes de terre. Au-delà du contenu de l'assiette, c'est aussi la démarche éco-responsable du SYM P-M, qui nous a séduits, notamment la démarche de revalorisation des déchets" ajoute Isabelle Le Mouée, adjointe aux écoles.

La cantine scolaire représente quelque

57 800

repas par an, répartis en deux services, soit 110 repas quotidiens en maternelle et 220 en élémentaire mobilisant tous les jours 4 Atsem, 8 agents de restauration et 15 animateurs.

15ème Challenge culinaire 2021
Tu aimes cuisiner ?
INSCRIS TOI ET DÉPOSE TA RECETTE AU PLUS TARD LE JEUDI 06 AVRIL APRÈS-MIDI AVANT 17H*
Finale le mercredi 19 mai 2021
au lycée hôtelier d'Argeles-sur-Mer
Chef Sandrine Bruchet
Les Mini Toques
Chef Denis Visellach
CM1
Tu devras réaliser une recette à base de fruits : fraise, cerise, fruits secs, pomme
CM2
Tu devras réaliser une recette à base de légumes : carotte, asperge, pomme de terre, petit pois

A VOS CASSEROLES : LES ENFANTS DES ACCUEILS DE LOISIRS RELEVENT LE DEFI !

Le challenge culinaire des Mini Toques organisé par le SYM P-M en partenariat avec les Toques blanches est lancé ! Chaque participant devra créer et illustrer une recette. Recette à base de fruits pour les CM1 et de légumes pour les CM2 et selon le panier imposé.

Sous la houlette des animateurs des Accueils de loisirs, les enfants ont jusqu'au 8 avril pour proposer créations et illustrations. Un jury se réunira ensuite pour déterminer, selon 3 critères (originalité, respect du panier imposé, créativité du titre et de l'illustration) les 20 recettes qui participeront à la finale le 19 mai 2021 au lycée hôtelier Christian Bourquin d'Argèles-sur-mer. Les participants auront alors 2h pour préparer leur recette, secondés par un élève de lycée hôtelier. Cette année c'est Sandrine Bruchet et Denis Visellach, Toques Blanches, qui seront les parrains de cette 15e édition.

OBJECTIFS : SANTÉ ET RÉUSSITE ! LE PETIT DEJEUNER AUSSI

Pour le développement de l'enfant et de sa concentration en classe tout commence par un bon petit déjeuner !

- 1 produit céréalier (pain, céréales, biscottes),
- 1 produit laitier (petit suisse, fromage, lait),
- 1 fruit frais, de l'eau.

Miam Miam

Comment effectuer l'inscription, la réservation, le paiement du périscolaire?

➔ Le dossier d'inscription est à retirer sur claira.fr ou directement à la mairie.

➔ Les éventuelles absences aux repas doivent impérativement être communiquées avant 3 jours ouvrés via la plateforme www.monespacefamille.fr ou en laissant un message auprès de la directrice de l'accueil de loisirs de l'école concernée. Les repas des enfants excusés dans le délai précité ne seront pas facturés. Les repas des enfants non excusés ou excusés après le délai seront facturés au tarif normal.

➔ Vous pouvez régler vos factures directement en CB sur votre espace www.monespacefamille.fr. Pour tous règlements en espèces ou par chèque : c'est le mercredi et le vendredi à la régie de la mairie. Prendre rendez-vous avant votre venue au 04 68 28 31 50 (tapez 5).

➔ Les menus sont consultables sur le site de la Mairie dans la rubrique «restauration scolaire».

PROJET DE CONSTRUCTION ?

Vous souhaitez vous porter acquéreur d'un terrain ou modifier votre maison ? Avant toute chose vous devez vérifier si votre projet est compatible avec les règles d'urbanisme en vigueur .

ÉPISODE 1

Le Plan Local d'Urbanisme ou PLU, a remplacé le POS (Plan d'occupation des sols) dans notre commune depuis 2018.

Ce document qui est élaboré par la commune, vous indique quels sont les droits à construire attachés à votre terrain, qu'il s'agisse d'un terrain nu ou d'un terrain déjà construit. Via son document graphique, il découpe la commune en différentes zones, UA, UB, UC, A... et à chacune d'elles est associé un règlement spécifique. Vous pouvez ainsi savoir sur votre terrain ce que vous pouvez construire, si vous pouvez agrandir votre maison, construire des annexes, garages, abri de jardin, piscine. Il est important de savoir avant toute réalisation quels sont vos droits et les contraintes qui vont s'appliquer en matière d'urbanisme. Par exemple, comment allez-vous implanter votre maison sur le terrain, quelles seront les règles applicables à la construction vis-à-vis de vos voisins. On appelle cette règle, la règle des prospects, elle vous permet notamment de définir la hauteur future de votre construction. Elle détermine aussi vos droits à construire c'est-à-dire la surface de plancher ou SDP maximale pouvant être construite sur votre terrain.

Ce n'est pas le seul document à consulter avant tout projet.

Pour les communes comme Claira, où le risque d'inondation est important, ce risque est matérialisé par une carte de risque et un règlement associé, le PPRI, plan de prévention des risques d'inondation notamment. Ces documents sont élaborés directement par l'Etat, sous couvert du Préfet et la commune ne peut que faire appliquer les dispositions qui s'imposent.

Il est établi en fonction des risques identifiés ou avérés sur tout le territoire communal. Ce document est particulièrement important et il est indispensable de le consulter avant tout projet, nouvelle construction, extension de construction existante, changement de destination d'un bâtiment... Il précise notamment pour chaque terrain, en fonction de ce zonage spécifique, l'emprise au sol des constructions, le CES ou coefficient d'emprise au sol. Ce coefficient est fondamental pour vos projets car il définit l'emprise maximale de vos constructions sur un terrain. Sur le territoire de Claira, l'emprise au sol comprend tout aménagement ayant pour effet l'imperméabilisation des sols.

Pourquoi règlementer l'emprise au sol des constructions en fonction du risque d'inondation ?

Il est fondamental dans les communes où ce risque est avéré, de maintenir la perméabilité des sols. Il faut que l'eau puisse pénétrer dans la terre. Et c'est donc également pour maintenir cette perméabilité que les surfaces bétonnées, carrelées, types terrasses, allées, etc comptent dans l'emprise au sol. Et de même, c'est également pour cela, que les clôtures des secteurs à risque doivent permettre une perméabilité de 80% soit une clôture constituée d'un rang de parpaings et grillage.

Monter des clôtures en parpaings vous met d'une part en infraction et d'autre part augmente la vulnérabilité de notre territoire au risque d'inondation !

Le PPRI détermine également la hauteur du 1er plancher de la construction et la destination possible des constructions en fonction de l'importance du risque identifié.

Une question, un conseil ?

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour toute information concernant les règles d'urbanisme applicables sur la commune et les démarches à accomplir pour vos projets de travaux et de construction.

04 68 28 31 50
(puis appuyer sur "4")

urbanisme@claira.fr

Service ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous.

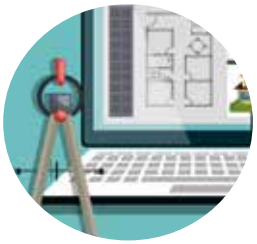

Ce que vous devez retenir ?

Chaque terrain a son propre zonage et son règlement attaché, et vous permet de savoir avant toute acquisition de terrain, quels sont les droits à construire dont vous pourrez bénéficier.
Chaque terrain dispose également de son zonage au titre du risque d'inondation.

Il existe deux types de certificat d'urbanisme :
- Le certificat d'information qui vous indique les règles d'urbanisme applicables à votre terrain, les limites administratives au droit de propriété, les taxes applicables.

- Le certificat d'urbanisme opérationnel qui vous renseigne en fonction d'un projet. Il vous précisera si votre projet est réalisable.
Le certificat d'urbanisme vous garantit la stabilité de l'ensemble des renseignements pendant 18 mois.

Attention toutefois, seule une autorisation d'urbanisme comme par exemple un permis de construire, devenue définitive vous accordera des droits à construire.

Où trouver le PLU ?

Auprès de notre service Urbanisme, sur notre site internet ***claira.fr*** ou via la plateforme nationale Geoportail ***geoportail.gouv.fr***.

A noter

Si vous ne respectez pas les critères du PLU, votre projet n'obtiendra pas l'accord de la mairie.

CLAIRA LAURÉATE

La ville de Claira s'était portée candidate, à l'automne, pour intégrer le programme « Petites Villes de demain ». Son dossier vient d'être retenu avec à la clé un soutien logistique et financier pour accompagner son projet de revitalisation.

"Petites Villes de demain" est un programme national porté par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes.

Ce dispositif est une véritable "boîte à outils" mise à la disposition des villes de moins de 20 000 habitants. Il ambitionne d'être un accélérateur de la revitalisation des centres bourgs en proposant de nouveaux outils mobilisables, notamment l'accompagnement en ingénierie de projets, et, ce qui n'est pas rien, des financements. « Je me félicite de cette nouvelle qui va donner un peu d'oxygène à notre ville. Le programme "Petites Villes de demain" est un atout pour nos projets d'aménagement de la commune. Il va nous permettre de concrétiser des actions qui touchent à tous les aspects de la vie quotidienne : la rénovation de l'habitat, le cadre de vie, le développement des commerces et de l'artisanat, l'accès au numérique, les déplacements à vélo, notamment ». explique Marc Petit.

A suivre

ÉPISODE 2

Urbanisme : Au prochain numéro, nous vous présenterons les différentes autorisations d'urbanisme en fonction des projets de construction, travaux, changement de destination que vous pourriez envisager sur votre terrain ou votre maison.

ENTRAIDONS NOUS

De l'aide alimentaire pour des familles et des jeunes qui ne la demandaient pas jusque-là. C'est l'une des réalités sociales de ce second confinement : des familles, des jeunes travailleurs et des étudiants se retrouvent en difficulté.

Perte d'emploi, activité partielle avec perte de salaire qui se prolonge, petits jobs qui disparaissent... les conséquences du reconfinement impactent la vie de beaucoup, comme l'évoque Marie-France Rofidal, adjointe aux affaires sociales « On peut toujours se trouver à un moment de sa vie dans une situation difficile, et avoir besoin d'un coup de pouce ». Les personnes démunies peuvent retrouver une sécurité alimentaire avec le CCAS qui a signé récemment une convention avec la Banque Alimentaire. Vendredi 4 décembre, la première distribution de victuailles par celle-ci s'est déroulée au 6 rue de l'hôpital. La demande d'aide alimentaire restant une démarche souvent difficile ou mal connue, c'est la municipalité, avec la collaboration du CCAS, qui gère les dossiers. Pour le moment, 12 familles clairanencques en bénéficient ce qui représente 15 adultes et 20 enfants.

ÇA MARCHE AUSSI POUR LES ETUDIANTS

Le CCAS souhaite renforcer l'entraide et la solidarité, valeurs dont on perçoit d'autant plus l'importance à l'heure actuelle. Moins de boulots étudiants, moins d'aides des parents... Les étudiants précaires subissent de plein fouet la crise sanitaire. Le CCAS s'adapte et leur propose des aides .

En savoir + 04 68 28 31 50

COLIS DE LA ST-VINCENT : DES DOUCEURS POUR NOS AÎNÉS

Pandémie oblige, il était bien sûr inconcevable de se rassembler pour le traditionnel repas dansant des aînés. Alors, pour conserver l'esprit festif et n'oublier personne, la municipalité a proposé à nos aînés de choisir entre un colis de produits gourmands ou un repas à la brasserie de Claira. C'est plus de **500** colis avec gourmandises qui ont été offerts vendredi 22 et samedi 23 janvier. Les élus et les membres du CCAS ont sillonné la commune pour aller à la rencontre des familles concernées, tout en respectant les gestes barrières. "Cela nous a permis d'échanger avec nos aînés et surtout de leur signaler qu'ils pouvaient compter sur le CCAS pour leur venir en aide si le besoin s'en faisait sentir », mentionne Marie-France Rofidal, adjointe aux affaires sociales. A défaut du repas dansant, chaque personne âgée pouvait donc recevoir un colis gourmand... ou choisir la formule repas. Plus de **200** personnes iront « déjeuner à la brasserie ». Elles recevront leur bon cadeau dès l'annonce officielle de la réouverture des restaurants.

LES CLAIRANENCS ONT DU TALENT

Rencontre avec Rafael Gray

Rafael Gray multiplie les supports et les techniques autour des thèmes qui lui sont chers, à commencer par le voyage et la rue.

Il commence à se faire connaître dans le domaine du Street Art en réalisant un graffiti à New York (les danseurs blancs) et en menant avec les Frères Ripoulin de nombreuses expériences. En 1985, reconnu par le Centre national des Arts Plastiques, il participe à la Ruée vers l'Art, et l'année suivante, il présente sa première exposition personnelle à New York (Music Box). A partir de 1987, commence une collaboration avec la créatice de mode Agnès b. Rafael Gray expose toujours régulièrement à la Galerie du Jour. Il travaille aussi comme vidéaste, réalisant des courts-métrages, des clips vidéos.

Un jour, un voyage l'amène à passer par Claira. Coup de foudre pour la luminosité et un lieu. Il décide de s'installer ici et de transformer une maison du village en atelier de peintre. C'est ici que naissent des toiles. A se demander si Rafael n'est pas un peu médium. En 2019, il réalise des peintures sur le thème de la « pollution Visuelle ». Elles nous invitent déjà à réfléchir sur nos vies "bains de foules" insouciantes, sur les paysages dévastés par l'industrie du tourisme et ses architectures féroces... Un an plus tard, confinements, couvre-feu et situations inédites nous coupent de la marée humaine, nous isolent, nous imposent de réorganiser nos journées, notre façon de nous approvisionner...

En savoir + rafaelgray1@gmail.com
06 84 24 23 27
Rafael Gray

CLAIRA DEVIENT MAIRIE VIGILANTE

Ce dispositif complète l'initiative « Voisins vigilants et solidaires » pour plus de sécurité et de convivialité dans son voisinage.

Le dispositif Mairie Vigilante permet à la municipalité de rejoindre les voisins vigilants de Claira. « Ils sont déjà au nombre de 165 foyers sur Claira. C'est une démarche intéressante, car elle permet d'impliquer les citoyens souhaitant contribuer à la sécurité de la ville », souligne le maire.

Depuis le 1er janvier, la municipalité a décidé de compléter ce dispositif en adhérant à « Mairie Vigilante ».
«La mise en place de « Mairie vigilante » impulse une dynamique permettant de renforcer la sécurité, mais aussi de créer du lien social et ainsi améliorer le cadre de vie des Clairanencs, comme le confie Alain Buffet, adjoint à la sécurité. "C'est un outil de communication qui facilite la relation de proximité et de confiance entre les habitants et la Police Municipale (PM). Il favorise en effet, la montée et la descente d'informations et d'alertes entre les riverains d'un secteur défini et la PM".

ARRIVÉE

La municipalité a recruté un nouveau policier municipal. Il prendra ses fonctions en **Mars** 2021 et secondera Roland Gleizes. Ses principales missions seront la prévention des incivilités, le contrôle du respect des arrêtés municipaux, le respect des règles de circulation routière et de stationnement, la protection des écoles, et la lutte contre les cambriolages.

LE SITE WEB SECURISE POUR VOTRE VOISINAGE

NOUVEAU

Habitants, vous pouvez adhérer gratuitement au dispositif « Voisins Vigilants et solidaires », c'est un réseau de voisinage qui permet aux habitants d'un même secteur, d'une même rue ou d'une même résidence de participer à la sécurité de leur cadre de vie. Attentifs à leur quartier, les voisins vigilants et solidaires repèrent les événements inhabituels : véhicule ou individu effectuant un repérage, fenêtre d'une habitation avoisinante ouverte en l'absence des occupants, pas de nouvelle d'une personne âgée, etc. Ils les signalent à l'ensemble de leurs voisins en postant une alerte sur la plateforme web ou en envoyant un SMS. Tous les membres de la communauté reçoivent par SMS l'alerte et une notification par mail. Ce dispositif de veille (et non de surveillance) facilite ainsi la lutte contre les incivilités ou les cambriolages par exemple.

Infos et insciptions sur :
voisinsvigilants.org
ou *claira.fr*

Et en mairie au bureau Sécurité

DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS

Un décret l'impose depuis décembre 2018, aussi la nouvelle municipalité a-t-elle souhaité se mettre en conformité dans les meilleurs délais. Par ailleurs, très prochainement des Défibrillateurs Entièrement Automatiques (DEA) seront installés dans les deux écoles de Claira. Ces appareils permettent d'analyser l'activité cardiaque et d'administrer éventuellement un choc électrique externe appelé défibrillateur. Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par tout public non formé. En effet, ces DEA donnent les instructions vocales claires à l'utilisateur dès l'ouverture de l'appareil. En cas d'arrêt cardiaque, les 4 premières minutes sont primordiales, des gestes de secourisme doivent absolument être prodigués à la victime. **Les chances de survie diminuent de 10 à 12% chaque minute passée sans défibrillation**.

TELE ALERTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (document définissant l'organisation des services communaux en cas de crise majeure), la commune a décidé de se doter d'un système de télé-alerte permettant de diffuser des messages à tous les habitants de la commune en quelques minutes.

Il permet d'alerter la population et de transmettre les premiers conseils par téléphone, SMS ou mail, dans les plus brefs délais en cas d'inondations, tempêtes, incendies, accidents sanitaires, etc. **Inscrivez-vous !** Remplissez le bulletin ci-dessous ou connectez-vous sur claira.fr. Ces informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'incription à retourner à
Mairie de Claira / Bureau Sécurité
4 place de la République 66530 Claira
ou par mail à adjoint.securite@claira.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre site claira.fr

Informations pour vous contacter en cas d'alerte : Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) : .....

Adresse à Claira : .....

.....

Téléphone fixe (numéro appelé en priorité) : ⌊⌊ ⌊⌊ ⌊⌊ ⌊⌊ ⌊⌊ Mobile : ⌊⌊ ⌊⌊ ⌊⌊ ⌊⌊ ⌊⌊

E-mail : (ecrire lisiblement merci !) .....

Durée d'inscription : ☐ Permanente ☐ Temporaire

Informations complémentaires : Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nombre de personnes dans le foyer* : ⌊⌊ Nombre d'enfants dans le foyer : ⌊⌊

Type de logement : ☐ Appartement étage ☐ Appartement plain-pied
☐ Maison avec étage ☐ Maison plain-pied

Handicap particulier (précisez) : .....

.....

Alerte canicule personne vulnérable : ☐ OUI ☐ NON

Fait à .....

Le .....

Signature

Ces informations peuvent être utiles en cas d'évacuation d'un quartier, pour informer les services de secours, et pour envoyer des messages d'alerte ciblés comme en période de canicule par exemple.
En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données soient enregistrées et utilisées dans le cadre de ma sécurité et pour recevoir des messages d'alerte de la commune de Claira. Je confirme avoir renseigné mes coordonnées personnelles et qu'elles sont valides. Étant donné le caractère imprevisible de certains risques majeurs, et de nombreux facteurs n'incombant pas à la ville, la commune de Claira ne saurait être tenue responsable si je ne suis pas joignable, si mes coordonnées sont erronnées ou si j'ai mal compris le message.

COVID 19 : VOUS AVEZ PLUS DE 75 ANS ?

La campagne de vaccination a débuté depuis le 18 janvier pour les personnes de plus de 75 ans hors-Ehpad. Ces dernières peuvent prendre rendez-vous via une ligne téléphonique dédiée **0809 54 19 19** ou en allant sur la plate-forme web **doctolib.fr**. La vaccination est gratuite sur présentation de la carte vitale, de la carte de mutuelle et de la carte d'identité. À l'heure où nous bouclons ce "Claira Mag", voici les infos connues des centres de vaccination ouverts à Perpignan :

→ Centre hospitalier de Perpignan
20 avenue du Languedoc / Covax Ambu - bâtiment ancien service rhumatologie

→ Centre Foch - Perpignan / Rue du docteur Zamenhof

Bon à savoir : La région Occitanie propose un **service personnalisé et gratuit de transport.** Une navette est mise à disposition pour vous rendre au centre de vaccination près de chez vous. Comment réserver votre navette : 0 805 460 306

Besoin d'aide ? Le CCAS accompagne nos aînés dans leur démarche.

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE 2021

Jusqu'au 17 avril 2021, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de vie, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé et le bien-être des individus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités, ceux-ci recevront une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee les contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

N'oubliez pas de retourner votre bulletin d'inscription Télé Alerte en p.17

Mairie de Claira
Bureau Sécurité
4 place de la République
66530 Claira

→ ou inscrivez-vous également gratuitement via notre site claira.fr

La loi sur la démocratie de proximité offre la possibilité aux groupes politiques de s'exprimer librement. Voici donc les points de vue de l'opposition. Ces tribunes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Angélique Sorli pour la liste « Claira c'est vous !»

Chers Clairanenques et Clairanencs,

Une page est tournée et c'est vers l'avenir de notre beau village, que nous devons regarder. Nous traversons une période difficile, et les réglementations sanitaires vont être lourdes de conséquences pour nos ménages et nos commerces. Nous nous sentons tous bien impuissants face à cet état de fait, mais chaque geste, pouvant apporter un peu de réconfort représente un soutien non négligeable. Au regard de cette pandémie, il nous faut être solidaires et bienveillants les uns envers les autres. Nous ne souhaitons en aucun cas être une opposition de principe mais plutôt une opposition constructive et génératrice de projets et d'actions positives. Soyez assurés de notre disponibilité, de notre vigilance et de notre engagement sans faille afin de continuer à préserver notre commune dans l'intérêt général. Notre commune le mérite. Nous avons à coeur de représenter l'ensemble de tous nos concitoyens et voulons être des élus de terrains, motivés et investis pour vous servir. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous et de vos proches.
Nous sommes à votre écoute.
06.42.86.03.59

Stéphane Bañuls pour la liste «Ensemble Unis pour Claira»

Madame, Monsieur,

Je remercie tous les Clairanencs, ainsi que les membres de mon équipe de m'avoir apporté leur confiance et leur soutien lors des dernières élections municipales de mars 2020.
Le contexte sanitaire particulier n'a pas pu permettre de recueillir réellement l'opinion exhaustive des habitants.
Et nous le regrettons tous.
Aujourd'hui, je souhaite le meilleur pour Claira !
Faisant légitimement parti du conseil municipal, je ne manquerai pas de m'exprimer dès que l'occasion me sera donnée.
Je serai toujours à votre écoute, et compte bien vous représenter dans notre commune.

Prenez soin de vous et de vos proches.
Amicalement.
Stéphane Bañuls

Restons en contact,
Mail : stephane@banuls.eu
07.82.81.88.79
Site : www.clairainfo.com

Claira & Vous
Retrouvez dans votre boîte aux lettres :
→ Tous les mois votre Bon Dia
→ Tous les trimestres votre Claira Mag
Suivez nous sur :
04 68 28 31 50 / claira.fr
VILLE DE
CLAIRA

NOUVEAU

le marché

Aux Anciennes écoles

Rue des écoles

Tous les samedis matin
de 8h à 13h

Poissons, volailles, pains, miels, fruits, légumes, rôtisserie, charcuteries, pâtisseries, cosmétiques...

par des producteurs & des artisans locaux & passionnés

VILLE DE CLAIRA